



Conseil de l'Ordre des Médecins
A l'attention du Président
Dr Michel Legmann
180 boulevard Haussmann
75389 Paris Cedex 08

Fontaine-les-Dijon, le 10 février 2012

Monsieur le Président,

Cher Confrère,

Lors de la présentation de vos vœux, vous avez fait part de votre vision de la profession de pharmacien d'officine. Vision incompréhensible, intolérable et mensongère, puisque très loin de celle de l'ensemble des confrères que vous représentez, comme nous le constatons au quotidien lors de nos échanges avec ces derniers.

En adoptant une position contre les nouvelles missions du pharmacien comment ainsi concevoir une coopération efficace entre professionnels de santé ? La finalité de cette coopération n'est pas de superposer les fonctions des professionnels de santé mais de travailler en complémentarité organisée au service du patient afin de garantir un service de santé publique. De surcroît, les Sociétés Interprofessionnelles de Soins Ambulatoires (SISA) ainsi que les discussions en cours sur l'Accord Cadre Inter Professionnel (ACIP) confortent la nécessité d'une plus grande coordination entre professionnels de santé où les pharmaciens ont une place légitime comme tout autre professionnel de santé.

Nous vous rappelons que celle-ci a été souhaitée par notre gouvernement dans le cadre de la loi Hôpital Patients Santé Territoires (HPST). En effet, le pharmacien d'officine est dorénavant reconnu comme un acteur privilégié en matière de soins de premier recours. Il est autorisé, et même fortement invité, à agir en matière de prévention et de dépistage.

Nous avons mis en place diverses opérations pérennes ou ponctuelles sur ce sujet tant au niveau du CNGPO que de ses groupements de pharmaciens adhérents. Actuellement, nous menons une opération de dépistage des risques cardiovasculaires au sein de l'officine. La pharmacie d'officine dispose d'une place privilégiée dans le dépistage : acteurs de Santé de proximité, disponibles sans rendez-vous, les pharmaciens côtoient quotidiennement près de 4 millions de personnes. Ils peuvent sensibiliser plus facilement une population a priori en bonne santé sans intervenir sur le territoire du médecin ou du laboratoire d'analyses médicales.

Au-delà de la consternation légitime qu'entraîne votre déclaration, le Collectif National des Groupements de Pharmaciens d'Officine (CNGPO) souhaite dépasser le stade stérile de la polémique pour entrer dans celui de la construction. Nous sommes à votre disposition pour vous exposer notre vision et échanger avec vous.

Dans l'attente de cette rencontre, veuillez recevoir, Cher Confrère, mes salutations confraternelles.

Pascal Louis
Président du CNGPO